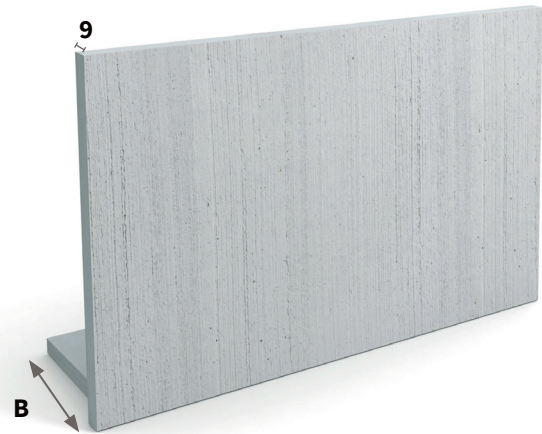
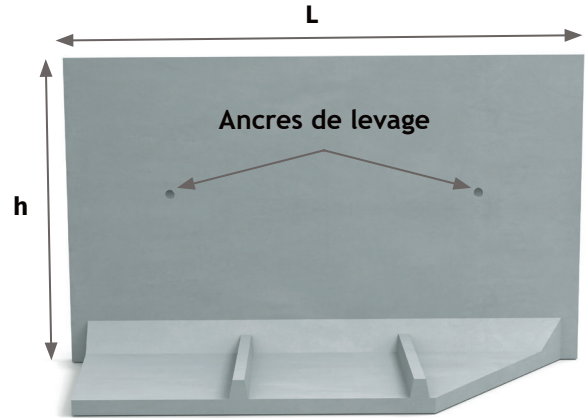
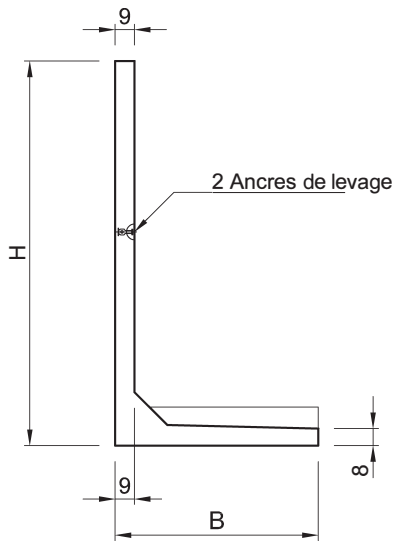
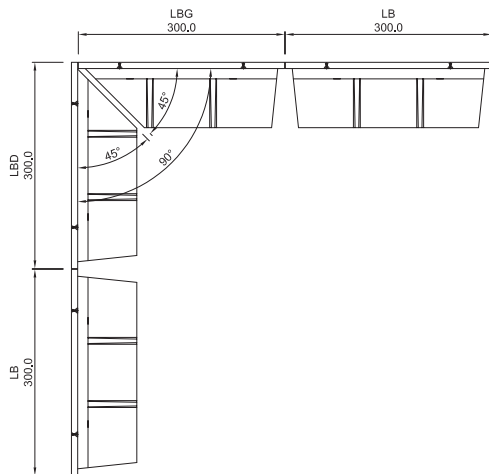


C35/45 FINITION BALAYÉE EP 9 S 0,5 À 2 t/m² φ 30° | 35° ANGLE



VUE EN PLAN



h	B	L	Poids
180 G	95	300	1798
180 D	95	300	1798
150 G	77	300	1507
150 D	77	300	1507
130 G	77	300	1372
130 D	77	300	1372
100 G	65	300	1108
100 D	65	300	1108
80 G	50	300	798
80 D	50	300	798
60 G	50	300	663
60 D	50	300	663

PRÉPARATION DE L'ASSISE

Après décapage et terrassement jusqu'à la profondeur Hors Gel*, il convient de vérifier que la portance du sol d'assise soit égale ou supérieure à la valeur d'hypothèse q de la note de calcul. Dans le cas contraire, une purge du terrain avec une substitution de matériau est nécessaire.

Un béton de propreté servant d'assise pour les murs en L ou T de 10 cm d'épaisseur est ensuite coulé.

Lors de la pose, il est conseillé d'interposer entre nos éléments et le béton de propreté un sable ciment de 2 à 3 cm d'épaisseur pour effectuer un réglage précis.

**Le Hors Gel est la profondeur à laquelle le sol ne gèle pas, elle est variable suivant les régions.*



MANUTENTION

La manutention s'effectue avec des ancres de levage.

Lorsque les murs sont livrés couchés, du fait de leur encombrement, il convient de les relever avec précaution.

L'utilisation de tas de sable ou de pneus peut s'avérer judicieuse pour amortir les éléments lors de la phase de relevage (cf notice de pose).

JOINTS DE POSE

Les joints de pose entre nos éléments sont secs et peuvent être compris entre 5 et 20 mm.

REMBLAIEMENT

Les caractéristiques physiques et mécaniques du matériau de remblai sont conformes à celles définies dans la note de calcul.

Le remblaiement et le compactage derrière les murs s'effectuent par couches successives d'épaisseur uniforme.

Le compactage ne doit pas engendrer d'efforts supérieurs à ceux pris en compte dans le dimensionnement des murs.

Si le matériau de remblai comporte des éléments fins (de diamètre < 10 mm) en quantité non négligeable ($> 10\%$) une bande de géotextile sera mise en place au droit du joint vertical



DRAINAGE DU REMBLAI

Un drainage efficace garantit la pérennité de l'ouvrage. Il doit être conçu pour assurer l'évacuation des eaux d'infiltration (ruissellement de surface) et des venues d'eau éventuelles du terrain.

Un géotextile est mis en place entre le terrain naturel et le remblai si des risques de pollution des différents matériaux entre eux sont à craindre. Par ailleurs, les murs de soutènement en L ou T peuvent être équipés de barbacanes ainsi que de réservations pour le passage des tuyaux de drainage vers l'exutoire (sur demande).

Les murs PBM doivent être posés suivant les règles de l'art précitées et remblayés avec des matériaux de qualités conformément aux hypothèses des notes de calculs ou suivant notre abaque de dimensionnement.

Les murs ne doivent pas être détournés de leur fonction principale qui est le soutènement des terres. La responsabilité de PBM ne pourra être engagée en cas de manquement à l'une des ses conditions.



CONSIGNE DE MANUTENTION MURS SOUTÈNEMENT

MURS LB Angle

Murs LB Angle

Les Murs LB Angle sont livrés en position (debout). Décharger par les 2 ancrs de levage situés sur le voile et déposer en position sur le sol pour stockage ou mise en place.

Gamme LB Angle	Levage par ancre
LB 60	2 x 2,5 T
LB 80	2 x 2,5 T
LB 100	2 x 2,5 T
LB 130	2 x 2,5 T
LB 150	2 x 2,5 T
LB 180	2 x 2,5 T

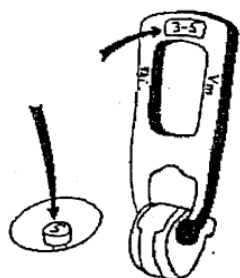


ACCESSOIRES DE LEVAGE

Tous nos murs doivent être manutentionnés avec des mains de levage et des élingues **non fournies par PBM**.

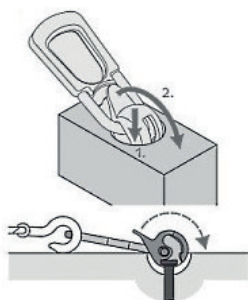
Dans tous les cas, les consignes d'utilisation des accessoires de levage doivent impérativement être respectées.

Mains de levage

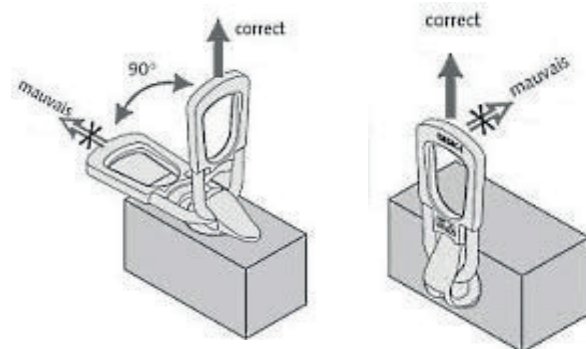


S'assurer que la charge d'utilisation indiquée sur l'anneau est la même que celle inscrite sur l'ancre.

Engagement : Afin de coupler l'anneau de levage et l'ancre, la partie ouverte de la noix de l'anneau de levage doit être présentée au-dessus de la tête de l'ancre. Le loquet de l'anneau est basculé et se referme sur la tête de l'ancre.



Levage : L'élément préfabriqué peut maintenant être levé, tourner et pivoter dans toutes les directions, sauf celles mentionnées « mauvaises » dans les schémas ci-dessous.



STOCKAGE INTERMEDIAIRE

- Sélectionner une zone de stockage plane, bien compactée, propre, stable et exempte de point dur.
- Toutes précautions seront prises pour éviter le basculement des murs.
- Proscrire l'empilement des éléments ou l'adossement sur un ouvrage extérieur.

RAPPEL DES REGLES GENERALES DE SECURITE

- L'adéquation entre les appareils et accessoires de levage et la masse des produits doit être respectée.
- Interdiction de déplacer des produits par leurs inserts à l'aide d'engins mobiles de manutention sur des terrains accidentés.
- Pour les pièces nécessitant un relevage, il est strictement interdit à toute personne de se trouver dans un périmètre de moins de 3 mètres de la pièce lors du relevage. Par mesure de sécurité, éloigner toute personne durant cette opération.
- La manutention des éléments devra respecter les règles de l'art et de sécurité en veillant notamment à interdire toute personne sous la charge et en limitant les effets dynamiques (ballant de la charge).
- Les angles d'élingage ne doivent jamais être supérieurs à 60°.